



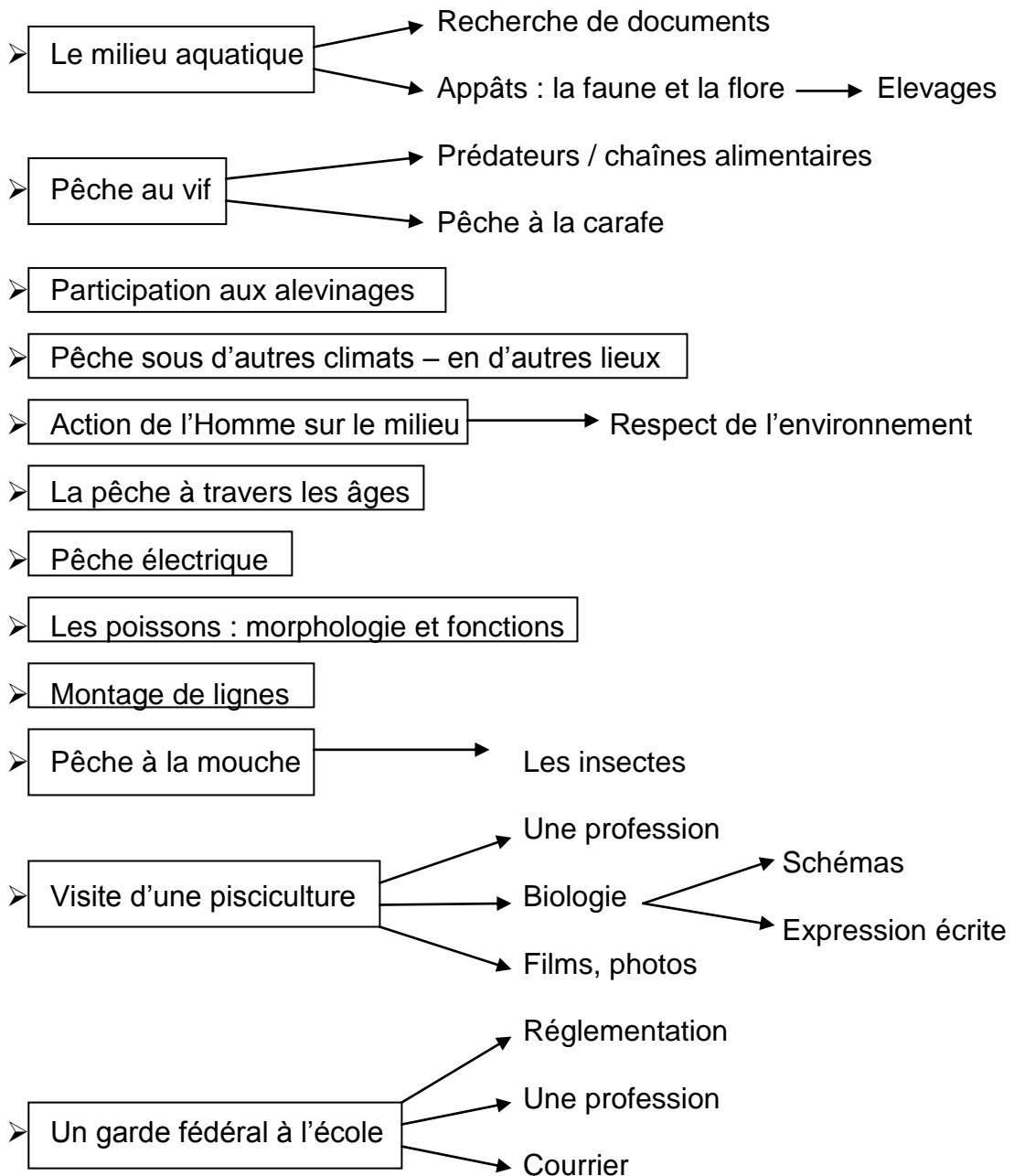
AAPPMA de la VALLEE DE LA PLAINE

# L'ATELIER PÊCHE NATURE

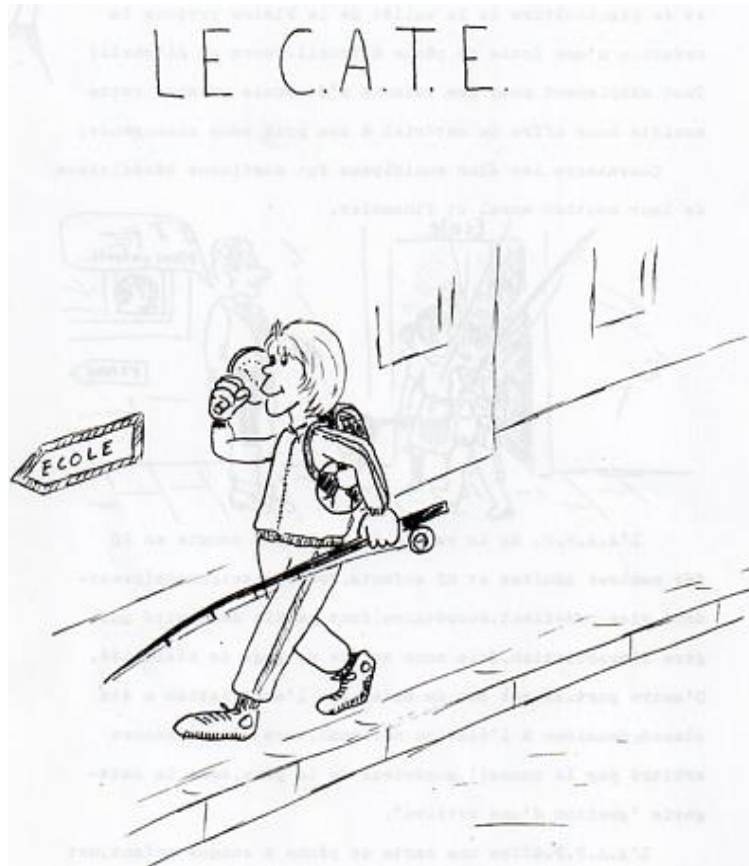
Notre « ATELIER PÊCHE NATURE », longtemps appelé « ECOLE DE PÊCHE », fut créé en 1991 par Gérard Jacquet, instituteur à Celles-sur-Plaine. Il avait planifié dans ses projets pédagogiques une étude complète sur le milieu aquatique et initié ses élèves aux techniques de la pêche.

## Les pistes à explorer

### PÊCHE = Ouverture de l'école



**Bref historique** (texte et dessins de Gérard Jacquet)



**1991.** « Année de création du C.A.T.E. (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant) à Celles-sur-Plaine.

Parmi les associations existantes, l'Association de Pêche et de Pisciculture de la Vallée de la Plaine propose la création d'une « Ecole de Pêche Mitchell ». Pourquoi Mitchell ? Tout simplement pour des raisons d'économie puisque cette société nous offre du matériel à des prix sans concurrence.

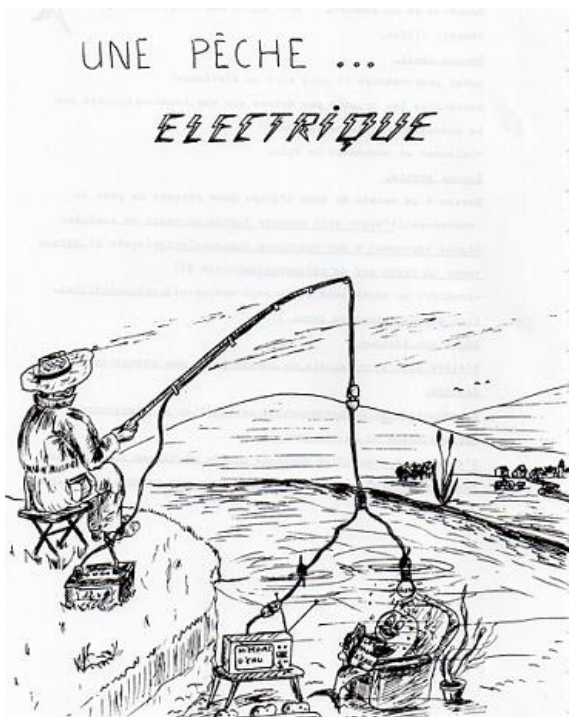
Convaincre les élus municipaux fut aisé : nous bénéficions de leur soutien moral et financier. »



« L'AAPP de la Vallée de la Plaine compte, en 1990, 269 membres adultes et 82 enfants. Trois enseignants (président, vice président, secrétaire) font partie du comité qui gère l'association. Cela nous semble un gage de stabilité. D'autre part, il est bon de noter que l'association a été classée deuxième à l'échelon national, lors d'un concours arbitré par le Conseil Supérieur de la Pêche, dans la catégorie « Gestion d'une rivière ».

L'AAPP offre une carte de pêche à chaque enfant, met à notre disposition deux étangs du domaine privé, réservant un après-midi à l'Ecole de Pêche et apporte une aide technique s'il le faut. »

Les champs d'action sont nombreux et Gérard va les explorer toutes. Les élèves en feront un cahier-journal que Gérard agrémentera de ses dessins :



**2002.**            **Projet CEL – Ecole de Pêche.**

Profitant de la création d'un CEL (Contrat d'Education Local), l'AAPPMA propose, par l'intermédiaire de Gérard, d'animer une activité « Découverte du milieu aquatique » au travers de son Ecole de Pêche. Ce projet est renouvelé chaque année, d'avril à juin.

Ses objectifs : découverte de la faune et de la flore aquatique, initiation à la notion de gestion des rivières (participer aux différentes actions et visiter une pisciculture), initiation aux différentes techniques de pêche.



### Moyens mis en œuvre :

Les membres du Comité encadrent les enfants dans différentes actions (pêche électrique, alevinages...)

La Fédération invite les enfants tous les 3 ans aux vidanges de ses étangs à Xertigny (88).

Des cannes au coup, avec moulinets, cannes à mouches ont été achetées grâce au concours de l'AAPPMA, de la Mairie de Celles-sur-Plaine, de la Fédération des Vosges, de Jeunesse et Sport.

### Un exemple à suivre. Gérard conclut :

« A notre connaissance, nous sommes la seule Ecole de Pêche à fonctionner en partenariat avec une école... ? La collaboration - AAPPMA et enseignant - donne une dimension pédagogique supplémentaire.

Toute école ou toute AAPPMA a la possibilité de fonctionner de cette manière. Cela nécessite un peu de matériel et un peu de volonté. »

### Principaux résultats constatés :

« Depuis le début, 120 enfants ont profité de cette activité. Nous avons le plaisir de constater que quelques uns assistent maintenant aux assemblées générales de l'Association (5 en 2002). De 58 pêcheurs « jeunes » en 1990, nous sommes passés à 114 cette année, ce qui démontre l'intérêt continu pour l'activité.

La dimension écologique donnée à l'enseignement aboutit à des rives propres (les enfants ne laissent rien traîner au bord de l'eau), à un respect des règlements (taille du poisson, connaissance des espèces...)

Le projet est reconduit chaque année. »

### Intérêt culturel ou social du projet :

« Projet qui a étonné au début... Il n'est pas rare de voir des adultes venir voir leur enfant ou petit enfant le vendredi après-midi et même d'aider l'animateur. Pour les élèves, une meilleure connaissance de la flore, de la faune aquatique, de l'écologie. »

**2006.** Gérard remplit un dossier de candidature lancé par La Lyonnaise des Eaux France. L'enjeu est une Bourse Ecole de Pêche. Résultat, l'Ecole de Pêche de Celles-sur-Plaine est classée 3<sup>ème</sup> des Ecoles de Pêche de France, remporte le « Trophée Halieutica » et gagne une bourse de 1 000 ,00 €.

**2007.** Les Ecoles de Pêche sont remplacées par les ATELIERS PÊCHE NATURE (APN).

Gérard est décédé le dimanche 10 juin de cette année-là.  
En sa mémoire, ses élèves ont planté un arbre au bord de l'étang où il les emmenait pêcher.



**2008.** L'APN continue avec trois membres de l'AAPPMA, Aldo Cobessi, Christian Salles et Marc Curien. Leur projet serait ambitieux, mais le temps à y consacrer assez limité : 5 séquences sont programmées, d'avril à juin.

Parmi les pistes à exploiter, ils se borneront aux points suivants :

- la morphologie et les différentes espèces de poissons
- les chaînes alimentaires dans le milieu aquatique
- la réglementation
- le montage d'un bas de ligne

Puis ce seront quatre parties de pêche.

**2009.** Pierre Petitnicolas rejoint l'équipe. Et une idée fait son chemin : inclure dans l'APN tous les élèves des écoles concernées par l'AAPPMA de « la Vallée de la Plaine ».

Elles sont trois : Celles-sur-Plaine, Vexaincourt et Raon-sur-Plaine (qui regroupe dans le « Syndicat Scolaire de la Haute Vallée de la Plaine », le SSHVP, les élèves des communes de : Allarmont, Bionville, Luvigny, Raon-sur-Plaine et Raon les Leau).

Les professeurs des écoles sont partants, avec enthousiasme, et 39 élèves vont découvrir le milieu aquatique et la pêche au lancer.

**2010.** Animation de 9 séquences sur 10 semaines, du 19 mars au 28 mai.

52 enfants y participent. Ils prennent conscience de la diversité du milieu aquatique et bénéficient d'une formation aux techniques de la pêche.

#### Validation de la « Charte Sécurité ».

Sébastien Thiriet est agent de développement « pêche de loisir » à la Fédération de Pêche des Vosges. Il est chargé du développement de tous les APN des Vosges.

Cette année, il vient prêter main forte à l'équipe avec du matériel et de la documentation pour les élèves. Il fait constituer un dossier de validation d'une « Charte Sécurité », renseignant sur les capacités des animateurs et sur les moyens et matériels de secours. La Charte est validée le 28 janvier par Michel Balay, Président de la Fédération de Pêche.

L'Assurance contractée par la Fédération garantit, entre autres, « l'animation d'une école de pêche avec des moniteurs bénévoles ou salariés des associations ».

Le matériel nécessaire à la sécurité est apporté par l'AAPPMA et la Fédération: perche télescopique, bouée de sauvetage avec corde flottante, trousse de pharmacie.

Jean-Luc Cunin et Marc Curien suivent un stage de formation aux 1<sup>ère</sup> urgences (PSC1). Jean-Luc se joint à l'équipe dans la mesure de ses disponibilités.

Le 28 mai, un Challenge inter-écoles est organisé. L'objectif premier est que tous les élèves de l'APN se rencontrent. Un concours entre les trois écoles est lancé, avec remise d'un challenge à la classe gagnante. Le trophée est remporté par les élèves du SSHVP. Il est mis en jeu pour trois ans.

**2011.** 56 élèves sont inscrits à l'APN.  
Animation de 9 séquences. Les 3 séquences « théorie » sont programmées en janvier et février, suivies des 6 séquences « pratique » du 1<sup>er</sup> avril au 27 mai.

Sébastien Thiriet présente :

- Le **cycle de l'eau**, bassins versants et nappes phréatiques
- Distribution et épuration de l'**eau domestique**.
- Les **invertébrés aquatiques** (vers, mollusques, arachnides, crustacés, insectes.)
- **L'anatomie du poisson**.
- Le **classement des poissons** selon leurs zones : zone à truites, zone à ombres, zone à barbeaux, zone à brêmes.

Le challenge du 27 mai est remporté pour la seconde fois par les élèves du SSHVP.

29 novembre : La FNPF (Fédération Nationale de Pêche en France) offre un lot de matériel : un fourreau de 6 cannes à lancer avec moulinets, un fourreau de 6 cannes au toc avec moulinets, une bagagerie et 10 bourriches.

**2012.** 46 élèves.  
Animation de 12 séquences.  
Même programme qu'en 2011, avec trois séquences supplémentaires consacrées à une récolte d'invertébrés aquatiques dans les ruisseaux proches des écoles, le mardi 12 juin, le matin à Raon-sur-Plaine, et l'après-midi à Vexaincourt.  
(La 12<sup>ème</sup> et dernière séquence, à Celles-sur-Plaine, le 15 juin, a été annulée au dernier moment suite à l'absence de notre agent de développement de la Fédération.)  
Le challenge du 1<sup>er</sup> juin est remporté pour la 3<sup>ème</sup> fois par Raon-sur-Plaine.

**2013.** 53 élèves.  
Animation de 13 séquences.  
**Une nouvelle proposition** aux Professeurs des 3 écoles : faire autant d'animations dans les 3 écoles. Ils qu'ils acceptent avec enthousiasme.  
Nous animons donc pour chaque école : 1 séquence « théorie » + 2 séquences « pratique de la pêche » + le Challenge Inter-Ecoles + une pêche électrique pédagogique, avec collecte d'invertébrés aquatiques.

Soit, au total, 5 animations par école (l'une d'elles, le Challenge, étant commune).  
**Un nouveau projet** : Nous décidons d'élargir notre zone de pêche en prenant possession de « **La Lagune** » (la partie en amont du Lac de la Plaine). Ceci parce qu'il était convenu au départ qu'un enfant ayant pris 2 truites doit arrêter de pêcher. La Lagune est un plan d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie . C'est donc un élargissement potentiel de notre mode de pêche : amorçage et appâts autorisés avec des asticots ou pinkies, pêche à la canne au coup sans moulinet et avec un montage plus fin...

La Lagune, de ce fait a été aménagée par les membres de l'AAPPMA : abattage d'arbres et élagage sur tout son pourtours du 19 décembre 2012 et au 2 mars 2013. Ce fut un travail de 286 heures !

**Un nouvel animateur** : Dominique Frison (nouveau membre de l'AAPPMA) rejoint le groupe.. C'est lui qui initie les élèves à une autre pêche dans « La Lagune ». Mais on déplore un échec de ce côté-là par manque de matériel car nous utilisons les mêmes cannes, montages et appâts que dans l'étang. (Nous n'avons pas eu la possibilité de préparer l'équipement adapté).

Christian Salles décide de quitter l'APN.

**Un nouveau trophée**... Le Challenge ayant été remporté 3 fois par l'école de Raon-sur-Plaine (2010, 2011, 2012), celle-ci le garde définitivement. Nous en remettons un autre en jeu. Et le Challenge 2013 est remporté pour la 4<sup>ème</sup> fois... par Raon-sur-Plaine ! Bravo, donc à ces jeunes disciples de Saint-Pierre !

**2014.** 50 élèves. 27 de Celles, 6 de Vexaincourt, 17 du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal à Raon-sur-Plaine)

**L'équipe** : Lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier, nous accueillons de nouveaux membres. Parmi eux, Bernard Brignon et Maxime Paulus qui décident de se joindre aux animateurs APN. Maxime, toutefois, ne désire pas faire partie des membres du Comité de l'AAPPMA. De même, Dominique Frison se retire du Comité mais reste animateur APN.

En résumé, nous sommes actuellement, outre Sébastien Thiriet, 6 animateurs APN : Aldo Cobessi, Pierre Petitnicolas, Marc Curien, Bernard Brignon, Dominique Frison et Maxime Paulus

Animation de 11 séquences. Les élèves de Vexaincourt étant peu nombreux, leur Professeur accepte de faire les parties de pêche en groupe avec le RPI. Ils en sera de même pour le Challenge, ce qui fera un match « Celles contre tous ! »

L'ensemble du matériel est trié, 15 cannes au coup sont préparées pour la pêche dans la Lagune. Hélas, même avec un bon amorçage, les prises s'y font très rares. Quelques petites perches seulement se feront prendre.

En revanche, lors des pêches à l'étang, nous avons eu la surprise de sortir trois belles tanches et une carpe.

**Le Challenge** : Enfin ! changement de main ; le trophée est remis aux élèves de l'école de Celles.

C'est l'année des élections municipales... Nous accueillons avec plaisir au bord de l'étang deux Maires réélus et deux nouveaux Maires avec quelques adjoints. Notre action ne laisse pas indifférent...